

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Épinal (88000)

Premier tour

– le 25/02/2020 –

Action n°1

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 300 000 euros

En ce qui concerne le budget, la FUB recommande entre 10 et 25 euros par habitant et par an. Un budget de 300 000 euros pour Épinal serait donc le minimum recommandé.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

notre projet s'inscrit dans un plan global de refonte des déplacements et des mobilités

nous ne sommes pas en mesure de nous engager sur un montant précis, mais en tout état de cause nous considérons que de investissements conséquents sont à réaliser, de manière à créer des cheminements vélo sécurisés, quant à la date de démarrage de ces investissements, il n'est pas raisonnable de se lancer immédiatement dans ce plan, sans avoir pris le temps d'arrêter un projet global qui prendra vraisemblablement plusieurs mois à élaborer

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Tout d'abord rappelons que la quasi-totalité des actions programmées par notre plan vélo auront été réalisées au cours de cette année 2020.

Nous prévoyons l'élaboration d'un nouveau plan vélo 2021-2026. Il sera basé sur un bilan objectif des aménagements existants. Son élaboration sera conduite avec les élus, les partenaires associatifs et institutionnels, comme le précédent. Mais nous pourrons cette fois nous appuyer sur les usagers qui étaient assez rares en 2016.

L'engagement budgétaire sera fixé sur la base des actions programmées dans ce futur plan. Tout en nous engageant à augmenter de nouveau les moyens consacrés à la politique cyclable, nous ne souhaitons pas fixer de niveau. Il nous semble par exemple difficile de chiffrer la place que nous donnerons au vélo lors d'investissements structurants à l'exemple des futurs aménagements quai des Bons Enfants ou Place des Quatre Nations.

La commission de suivi recevra toutes les informations afin de lui permettre d'évaluer l'effort de la collectivité en toute transparence.

Fabrice Pisiais (Épinal ouverte sur l'avenir)

Notre programme reposant sur la démocratie participative, nous souhaitons inclure à nos décisions tous les citoyens d'Épinal. La question du vélo reviendra donc plus de deux fois par an et nous comptons sur les cyclistes pour nous épauler dans tous les projets les concernant.

Nous prévoyons un budget annuel de 300 000 euros pour commencer, ce qui représentera déjà une multiplication par 6 du plan vélo de la municipalité sortante et devrait permettre de faire beaucoup plus que de la signalisation horizontale. Notre plan vélo sera intégré dans un plan de déplacement urbain (PDU) multimodal dans lequel le vélo tiendra une place importante.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

- Un adjoint au Maire sera délégué aux mobilités douces et sera chargé de mettre en place un comité de pilotage du Plan vélo. Ce comité de pilotage réunira tous les mois des habitants, les associations, les CIQ, les commerçants, les représentants des entreprises et du personnel.

- La ville d'Épinal inscrira son action dans le « plan vélo & mobilités actives » et soumettra à l'appel à projet « Continuités cyclables » pour lequel un fond national de 50 M€ est prévu par l'état. L'intégralité des montants alloués sera affectée au développement de voies cyclables sécurisées.

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

sous l'autorité de l'adjoint en charge du développement durable et en liaison avec le vice-président de la communauté d'agglomération délégué à ce dossier, un conseiller délégué sera désigné qui aura en charge les mobilités douces et aura la responsabilité de gérer la concertation et le suivi du plan

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

C'est déjà le cas : un élu, une coordinatrice du plan vélo et un technicien référent.

Fabrice Pisiais (Épinal ouverte sur l'avenir)

Dans la continuité de la politique actuelle, nous désignerons un « monsieur vélo ». Il sera chargé d'animer une démarche de co-construction avec les associations, usagers et services techniques. Il travaillera en lien avec les autres élus pour garantir que les enjeux liés à la pratique du vélo soient pris en compte de manière transversale, par exemple lors de la rénovation de la voirie ou la construction de nouveaux bâtiments, afin d'éviter de nouveaux écueils comme la route construite à Razimont sans aucun aménagement cyclable.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Cf Action 1

Action n°3

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Les techniciens qui s'occupent de l'aménagement urbain doivent être formés afin de fournir des infrastructures adaptées à tous les usagers.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

c'est effectivement une bonne suggestion que nous retenons, même si nous ne l'avions pas prévu initialement dans notre programme

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Nous entendons effectivement travailler cette question, en lien avec la Communauté d'Agglomération.

Fabrice Pisiais (Épinal ouverte sur l'avenir)

Nous ambitionnons une massification de l'usage du vélo à Épinal. Faisant le constat lucide que la pratique du vélo est encore marginale et vue par bien des spinaliens comme une gêne au trafic automobile, nous mènerons des actions de formation des techniciens pour qu'ils opèrent une véritable changement de culture et mettent en pratique ces enjeux nouveaux.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Le plan de formation des agents de la ville doit effectivement intégrer une formation spécifique vélo et mobilités douces. Les services de conciergerie de quartier seront également formés.

Action n°4

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- quai de Dogneville
- rue de Nancy (en double-sens)
- rue St Michel
- Saut le Cerf
- grands axes de manière générale et rues fréquentées

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

oui sur le principe, même si nous nous réservons le choix des axes concernés à l'issue de la concertation et de l'élaboration du plan (un bémol pour la rue Saint Michel où ce sera très difficile à réaliser sur la partie basse et qu'il est complètement irresponsable comme le préconisent certains de mettre cette rue à sens unique)

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Les solutions à apporter doivent être étudiées en fonction de la configuration et des caractéristiques de chaque axe, en concertation avec les riverains. Nous préconisons une démarche participative, notamment avec l'aide des réseaux sociaux. L'étroitesse de bon nombre de nos rues est souvent un obstacle à des voies séparées. La sécurisation des cyclistes peut donc aussi passer par d'autres aménagements : voies centrales banalisées, vélo-rues, marquage de trajectoire.

Fabrice Pisiais (Épinal ouverte sur l'avenir)

L'aménagement des pistes cyclables séparées le long des voie à forte circulation figure dans notre programme. Le quai des Bons Enfants et la rue du Maréchal Lyautey seront également concernés (en double-sens). Il s'agit d'investissements lourds qui seront mis en œuvre progressivement.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Notre programme prévoit de commencer par la gare selon le même type de pistes séparées que vous préconisez. Nous étendrons les pistes selon les recommandations du comité de pilotage pour assurer le développement d'un réseau continu et cohérent avec les communes voisines et entre les quartiers.

Action n°5

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Le réseau existant mériterait d'être mieux signalé. Il est nécessaire de former un réseau continu et efficace (sans détour).

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

oui sans réserve

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Une des priorités du plan doit d'être d'assurer une continuité sécurisée entre les quartiers, le centre-ville et l'extérieur. Nous avons déjà bien amélioré le jalonnement. Il sera prochainement réalisé vers le Saut-le-Cerf.

Fabrice Piasias (Épinal ouverte sur l'avenir)

Le réseau d'itinéraires cyclables et sa signalisation seront conçus dans le cadre du PDU. Ils desserviront notamment les secteurs de la ville où l'automobile est actuellement reine (périphérie, zones commerciales).

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Notre programme prévoit le développement d'un réseau à partir de la gare et qui a vocation à s'étendre à toute la ville.

Action n°6

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

le Conseil Départemental a d'ores et déjà imaginé un plan vélo à l'échelle de son territoire (avec certes davantage une vision touristique que mobilités), il conviendra de s'appuyer sur ce plan et de travailler finement à l'échelle de l'agglomération pour créer ce réseau

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Très importante, cette question sera essentiellement abordée dans le cadre de l'élaboration du schéma cyclable de la Communauté d'Agglomération, donc à une échelle bien plus pertinente que celui de la commune. Ce point a été largement mis en avant dans toutes les réunions de travail qui ont déjà eu lieu.

Fabrice Piasias (Épinal ouverte sur l'avenir)

Ces connexions sont d'autant plus nécessaires que bon nombre de trajets automobiles concernent des déplacements domicile travail entre Épinal et sa périphérie. Le transfert modal massif de la voiture vers le vélo que nous ambitionnons prendra en compte cette réalité, en concertation avec les autres communes de l'agglomération.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Le réseau cyclable spinalien sera raccordé à terme aux communes voisines dans le cadre d'un plan vélo piloté par la CAE.

Action n°7

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

oui sans réserve, cela rejoint les réponses que nous avons faites aux premières actions

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

La place des différents modes de déplacement dans la ville est inscrite à notre projet. Cette réflexion doit être menée dans le cadre d'une très large concertation. Un nouveau plan de déplacements urbains est actuellement étudié par la Communauté d'Agglomération. Notre action s'inscrit dans le cadre de celui-ci.

Fabrice Piasias (Épinal ouverte sur l'avenir)

Notre programme prévoit un nouveau partage de l'espace urbains au profit des modes de transport doux. En voici les grands principes :

- aménager l'hypercentre et les centres des quartiers en zones piétonnes ou en zones de rencontre où les cyclistes ont leur place
- limiter à 30km/h la majorité des rues de la ville et y créer des bandes cyclables
- sécuriser l'usage de vélo sur des pistes séparées le long des quelques axes à grande circulation qui resteront limités à 50 km/h.

Le plan de circulation sera remis à plat pour libérer l'espace nécessaire aux pistes et bandes cyclables. Nous étudierons notamment le passage de certaines rues à sens unique, ce qui nous semble approprié pour certains axes est/ouest à forte pente.

Mais nous n'adoptons pas l'objectif de supprimer la mixité du trafic, notamment dans les zones de rencontre.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Nous devons développer la culture vélo tout en diminuant l'usage de la voiture.

Pour changer les habitudes, nous proposons de mettre en place des opérations « Mon quartier sans voiture » pour expérimenter et trouver des solutions.

Le comité de pilotage sera chargé de définir, avec les quartiers volontaires, des zones sans voiture sur une journée par mois. La récurrence de l'opération fait partie de la stratégie de modification de nos habitudes. Chacun pourra appréhender les avantages et le confort ainsi apporté. Le comité de pilotage sera chargé du suivi et de proposer les solutions à l'ensemble des problèmes à résoudre.

Seule une mise en situation réelle peut permettre de trouver ces solutions.

Nous vivons en territoire rural et la voiture doit garder sa place mais avec des solutions pratiques de parking en entrée de ville couplé à des navettes et des solutions de mobilité en libre-service.

Nous ne pouvons néanmoins pas nous engager à interdire la voiture dans les rues sans piste cyclables. Nous ne serions pas en mesure de tenir cet engagement même si nous partageons ce même objectif.

Action n°8

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Les rues résidentielles, les rues autour du centre-ville et les abords des écoles devraient être limités à 30 km/h.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

nous confirmons que progressivement nous envisageons de réduire la vitesse automobile autorisée sur le territoire de la Ville et prioritairement sur les parcours concernés par la présence de postes cyclables

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

La réflexion autour de cette démarche est largement engagée avec un début de mise en oeuvre. Nous imaginons une ville où la norme sera 30 km/h avec une limitation à 50 km/h réservée à quelques axes structurants.

Fabrice Pisiais (Épinal ouverte sur l'avenir)

Nous développerons les rues limitées à 30 km/h et les zones de rencontre, mais certains grands axes resteront limités à 50km/h (par exemple la rue Neuve Grange vers Dinozé où les automobilistes sont déjà peu nombreux à respecter le 50 réglementaire), à condition que la largeur permette à terme d'y aménager des pistes cyclables séparées.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Nous limiterons la vitesse à 30 km/h dans l'hypercentre, devant les écoles, et dans les rues résidentielle ayant manifesté cette volonté. Au-delà des aménagements, nous renforcerons les contrôles effectués par la police municipale et des radars pour veiller au respect de la limitation.

Action n°9

Transformer en zone piétonne l'hypercentre et la presque-île.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Impact négatif Trop important pour les commerçants. Zone piétonne uniquement autour de la basilique ST Maurice et la place des Vosges

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

c'est un des points déjà annoncés de notre programme: piétonnisation des rues Léopold Bourg, Rualménil et Boudiou en complément de la rue des Minimes, ainsi qu'une partie de la Place des Quatre Nations qu'entendez vous par presque'île?

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Notre projet prévoit d'aborder cette question, sans a priori, avec les tous les Spinaliens, sans oublier les habitants et commerçants du centre-ville. La préservation des commerces, toujours fragiles, ne peut échapper à cette réflexion. C'est donc dans le cadre d'une large participation citoyenne autour de la place des déplacements doux et de la voiture que nous programmerons les aménagements de l'hypercentre.

Comme on l'a déjà vu dans d'autres villes, des solutions radicales et non concertées peuvent avoir des conséquences catastrophiques et faire mourir des centre-ville. Ce n'est pas ce que nous recherchons.

Fabrice Pisiais (Épinal ouverte sur l'avenir)

Nous allons étendre la zone piétonne, mais piétonniser tout l'hypercentre au sens strict exigerait des cyclistes de descendre de selle pour le traverser et évincerait radicalement les voitures. Les zones de rencontre ne présentent pas ces défauts et simplifient la gestion des accès des livreurs et des riverains. Nous souhaitons donc développer les zones de rencontre davantage que les zones piétonnes, notamment pour préserver une circulation limitées sur certains axes est/ouest (rue Georges de la Tour devant le musée par exemple).

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

La piétonisation de l'hypercentre et de la presque'île se fera en partie et progressivement.

Nous souhaitons faire de la rue des Minimes une rue exemplaire de végétalisation.

Notre objectif est que le riverains et les commerçants adoptent ce modèle et en viennent à le souhaiter pour leur propre rue par un retour d'expérience positif.

La piétonisation de l'intégralité de l'hypercentre ou de l'île ne fait pas partie de nos engagements.

Action n°10

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Les sas vélo doivent être accessibles via une bande cyclable d'au moins 10 mètres. Les double-sens cyclables doivent être signalés pour rappeler aux usagers (automobilistes comme cyclistes) que toutes les rues limitées à 30 km/h sont autorisées en double-sens cyclable.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

nous ne sommes pas convaincus de l'intérêt de la mesure et préférons privilégier les cheminements sécurisés

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Application du plan vélo actuel, les zones 30 du centre-ville seront aménagées cette année 2020 pour la prise en compte du contresens cyclable par des signalétiques verticales et horizontales. Les automobilistes pourront ainsi se familiariser avant l'extension des contresens les années suivantes. Attention, même si cela doit rester l'exception, quelques axes

Le « cédez le passage cycliste » aux carrefours à feux est généralisé depuis 2017.

Nous pourrions étudier l'accès au SAS cyclistes, mais l'étroitesse de nos rues ne permet pas de créer systématiquement des bandes d'accès.

Fabrice Pisiais (Épinal ouverte sur l'avenir)

La situation actuelle est dangereuse car il n'y aucune signalisation pour informer les usagers là où la circulation à double-sens est théoriquement autorisée. Nous mettrons en place la signalisation adéquate partout où la circulation à double-sens est possible et nous matérialiserons son interdiction là où il n'y clairement pas assez de place pour une circulation apaisée et sure.

Nous faisons aussi le constat que les sas vélo issus du précédent plan vélo sont parfois inutilisables car inaccessibles. Nous créerons donc les bandes cyclables adéquates, par exemple place Baudouin (où la place ne manque pas avec actuellement 4 voies pour les voitures dans un seul sens de circulation !).

Les cédez-le-passage cycliste nous semblent déjà bien déployés, nous les généraliseront si ce n'est pas déjà le cas.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Il existe déjà un marquage. Il sera étendu et renforcé.

Action n°11

Mener une réflexion sur la place du stationnement Encourager l'utilisation des parkings relais (avec navette) pour décongestionner le centre-ville.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

c'est également un point annoncé dans notre programme: seconde navette, utilisation du parking Poissompré comme parking-relais, gratuité des transports urbains...

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

La délégation de service public du stationnement arrivant à échéance en 2027, les prochaines années seront consacrées à réfléchir autour de la future organisation et gestion du stationnement.

Fabrice Pisiais (Épinal ouverte sur l'avenir)

Le développement du réseau de bus et sa gratuité figurent dans notre programme. Le nouveau plan de desserte prendra évidemment en compte l'emplacement des parkings relais. La création et l'extension des zones piétonnes et de rencontre réduira le stationnement sur voirie dans l'hypercentre.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Notre programme prévoit la création de parkings relais à l'entrée de la ville avec des navettes électriques pour relier le centre-ville.

Action n°12

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Les zones commerciales ainsi que toutes les administrations et établissements publics sont à traiter en priorité.

Il existe également des dispositifs temporaires adaptés aux événements ponctuels.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

c'est un sujet que nous n'avons pas identifié et travaillé, mais l'idée semble intéressante

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Fin 2020, la quasi-totalité des équipements publics auront été équipés de supports vélo. Nous serons passé de 80 supports en

2016 à 280 fin 2020. Nous entendons poursuivre au moins à ce rythme afin d'équiper les équipements publics restants et les différents secteurs du centre-ville et des quartiers où des besoins sont identifiés. Parallèlement nous continuerons à répondre aux demandes spécifiques. Il n'est plus posé d'« arrache roue » par la ville d'Épinal depuis 2014.

L'acquisition de supports mobile est programmée au budget 2020, comme cela a été indiqué lors de la commission de suivi de décembre à laquelle vous participiez.

Nous inciterons les espaces privés commerciaux et les administrations à s'équiper.

L'acquisition de supports mobiles pour les manifestations est programmée au budget 2020.

Fabrice Piasias (Épinal ouverte sur l'avenir)

Nous implanterons des arceaux à l'échelle de la massification de l'usage du vélo que nous ambitionnons. Des arceaux viennent seulement d'être implantés mais en nombre ridiculement réduit par rapport au stationnement automobile. Dans le respect des limites budgétaires, nous privilégierons les stationnements abrités avec toit végétalisé ou photovoltaïque et installerons des bornes de recharge pour VAE.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Notre programme va au-delà de l'action préconisée puisque nous prévoyons la création de garages sécurisés

Action n°13

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoît JOURDAIN)

oui, mais aussi faciliter dans le cadre des procédures de reconquête de l'habitat de centre-ville (Epinal au Cœur) la création d'espaces dans les immeubles privés

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Nos services ont commencé à faire l'inventaire des besoins dans les écoles primaires de la ville, il sera réalisé pour la totalité au cours de l'année afin de planifier les réalisations.

Fabrice Piasias (Épinal ouverte sur l'avenir)

L'implantation de locaux vélos/trottinettes fera partie intégrante de la rénovation énergétique que nous planifions pour les bâtiments publics. Ce plan constitue un investissement très lourd qui sera mis en œuvre progressivement.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

La création de locaux à vélos dans les écoles et les équipements publics va de pair avec la création des pistes cyclables sécurisées.

Action n°14

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoît JOURDAIN)

l'idée mérite réflexion mais ne doit pas se faire dans la précipitation et doit intégrer tous les autres aspects de la politique de stationnement

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Nous avons entamé cette démarche (exemple sur le Quai de Dogneville) et envisageons effectivement d'utiliser certains de ces espaces libérés pour y poser des supports vélo, quand cela peut être utile.

Fabrice Piasias (Épinal ouverte sur l'avenir)

Cette action, à laquelle nous n'avons pas pensé, s'inscrit parfaitement dans le nouveau partage de l'espace urbain que nous souhaitons.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Nous sommes très favorables à cette mesure qui renforcera la sécurité des piétons en ne masquant pas les abords des passages piétons.

Action n°15

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoît JOURDAIN)

oui pour l'intégration au PLU, et oui aux aides dans le cadre d'"Epinal au Cœur" pour l'habitat ancien de centre-ville, mais on ne peut pas financièrement généraliser

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Ces questions seront étudiées point par point. Avec la réalisation du garage à vélos dans le parking St Michel, des habitants du quartier ont pu trouver un point de rangement de leurs vélos. Devant ce besoin exprimé, nous étudierons la possibilité de réaliser des espaces de garage des vélos dans d'autres quartiers.

Fabrice Piasis (Épinal ouverte sur l'avenir)

L'intégration de ces contraintes au PLU va de soi car il n'est plus acceptable aujourd'hui de continuer à construire sans intégrer les spécificités des modes de déplacement doux. Par contre, les subventions pour créer des locaux vélos ne pourront être envisagées que dans le respect des contraintes budgétaires.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

L'existence de locaux à vélos est le prolongement logique des pistes cyclables dans les immeubles d'habitation et les ERP.

Action n°16

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Ces associations peuvent accompagner la ville dans sa transition vers des mobilités plus douces.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

oui, sans réserve, en liaison avec le projet de tiers-lieu et toutes les actions de "repair cafés"

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Notre soutien aux associations est constant et toutes les demandes sont étudiées.

Fabrice Piasis (Épinal ouverte sur l'avenir)

Ces propositions figurent dans notre programme : bourses aux vélos, ateliers de réparation, animations pédagogiques lors des vélorutions... Nous souhaitons même aller vers un véritable service public communal ou intercommunal du vélo avec une tarification attractive et progressive sur le prêt et l'entretien des vélos publics. Ces actions seront évidemment menées en collaborations avec les associations.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Les associations de services vélo seront notamment aidées dans le cadre du soutien que nous escomptons apporter aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Action n°17

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Beaucoup de personnes ne savent pas faire du vélo en ville et/ou se sentent en insécurité sur la route.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

sous réserve du coût que représente une telle action et que nous ne savons pas estimer

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Nous avons prévu d'élaborer un plan de déplacements autour de chaque établissement scolaire. La question du stationnement des vélos fera partie de cette réflexion.

Dès 2020, nous prévoyons d'apprendre à nos concitoyens à rouler à vélo dans la ville.

Fabrice Piasis (Épinal ouverte sur l'avenir)

Nous mènerons des actions d'éducatives, au travers du programme « savoir rouler à vélo » mais aussi lors d'assemblées citoyennes. Pour nous, la priorité est de sensibiliser les automobilistes au partage de l'espace, aux nouvelles dispositions du code de la route et à la vulnérabilité des autres usagers vis à vis des voitures.

Les actions en milieu scolaire seront menées dès le CP, alors qu'actuellement le permis vélo ne s'adresse qu'aux CM2.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Notre programme prévoit le développement de la culture vélo notamment dans les écoles primaires.

Action n°18

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

je me déplace principalement à pied, mais jamais à vélo (y compris en période électorale), mais j'encouragerai l'ensemble du conseil municipal à restreindre son usage de la voiture au bénéfice des déplacements doux ou des transports urbains

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Au cours de ce mandat, de plus en plus d'élus se sont déplacés à vélo. Avec pour preuve la nécessité d'augmenter le nombre de supports devant la mairie. Toutefois, cette démarche doit rester un choix personnel et sincère.

Fabrice Pisas (Épinal ouverte sur l'avenir)

Cet engagement est presque déjà tenu avant les élections puisque notre liste comporte un grand nombre d'usagers du vélo. Mais nous avons quelques doutes quant à la tendance démagogique de cet engagement. Si les élus doivent effectivement se montrer exemplaires, l'impact reste négligeable en comparaison, par exemple, d'un PDA (plan de déplacement de l'administration) dédiés à tous les agents communaux.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Christophe Petit se déplace régulièrement à vélo pour aller travailler ou dans le cadre de son mandat. C'est la meilleure solution pour respecter l'agenda d'un élu.

Action n°19

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

Pas de commentaire

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Cela a été mis en place en 2019 pour les agents de la ville et de la Communauté d'Agglomération, c'est à dire dès que la législation nous l'a permis.

Fabrice Pisas (Épinal ouverte sur l'avenir)

Nous sommes totalement favorables à cette mesure.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Les agents municipaux sont déjà incités à se déplacer à vélo.

Action n°20

Créer une "journée sans voiture". Cela pourrait être en lien avec les Folles Journées du Vélo.

Un telle journée permettrait aux automobilistes de se rendre compte que d'autres moyens de déplacement sont possibles.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

l'idée mérite d'être approfondie

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Nous renforcerons les actions de sensibilisation mais ce qui compte avant tout, c'est l'efficacité, en faisant évoluer les comportements. A voir si une journée sans voiture est vraiment pertinente pour atteindre cet objectif.

Fabrice Pisas (Épinal ouverte sur l'avenir)

La journée sans voiture a accéléré la prise de conscience partout où elle a été mise en place : la circulation automobile cause énormément de bruit, du stress et un sentiment d'insécurité. Mais on ne se rend même plus compte car elle est quasi-permanente.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Cette action est inscrite dans notre programme sous l'appellation « mon quartier sans voiture ».

Nous devons développer la culture vélo tout en diminuant l'usage de la voiture.

Pour changer les habitudes, nous proposons de mettre en place des opérations « Mon quartier sans voiture » pour expérimenter et trouver des solutions.

Le comité de pilotage sera chargé de définir, avec les quartiers volontaires, des zones sans voiture sur une journée par mois. La récurrence de l'opération fait partie de la stratégie de modification de nos habitudes. Chacun pourra appréhender les avantages et le confort ainsi apporté. Le comité de pilotage sera chargé du suivi et de proposer les solutions à l'ensemble des problèmes à résoudre.

Seule une mise en situation réelle peut permettre de trouver ces solutions.

Action n°21

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoit JOURDAIN)

cela passe également par une meilleure identification des dits aménagements cyclables

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Pas de commentaire

Fabrice Pisas (Épinal ouverte sur l'avenir)

Nous souhaitons augmenter les contrôles mais dans un but pédagogique dans un premier temps. La conversion écologique doit se faire avec toutes et tous et ne doit donc pas être perçue comme punitive. Nous sommes convaincus qu'il est plus efficaces de convaincre que de contraindre.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Le renforcement de la police municipale et de la police de l'environnement permettra de réprimer plus sévèrement le stationnement illicite sur les trottoirs et les pistes cyclables.

Action n°22

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

Pas de commentaire

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoît JOURDAIN)

Pas de commentaire

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Nous avons énormément communiqué et continuerons : presse, Vivre à Épinal, réseaux sociaux, vidéos spécifiques, panneaux d'exposition créés spécifiquement...

Cette année, une plaquette consacrée à la circulation à vélo à Épinal sera notamment réalisée.

Fabrice Piasias (Épinal ouverte sur l'avenir)

La communication est essentielle à la réussite de notre plan vélo. Elle doit toucher tous les habitants de la CAE puisque nombre d'automobilistes qui fréquentent Epinal ne sont pas spinauxiens. Par exemple, des panneaux pédagogiques pourraient être apposés aux feux, à l'arrière des bus et des vidéos pourraient être diffusées au cinéma, en cohérence avec notre politique publicitaire en rupture avec le passé.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Le développement d'une culture vélo et d'un respect mutuel entre les usagers des voies de circulation nécessitera aussi des campagnes de communication.

Commentaires généraux

Pierre François (Rassemblement pour Épinal)

La ville d'Épinal n'a pas les moyens ni le budget de créer un système type Vélip' comme dans les métropoles plus importantes. Je préconise donc de créer de véritables piste cyclable avec un circuit complet assez simple permettant de traverser la ville et d'accéder confortablement au centre historique. Les voitures auront également un circuit de contournement bien à elle.

Le vélo doit être encourager notamment lors de la période estivale.

Benoît Jourdain (EPINAL 2020 avec Benoît JOURDAIN)

Au delà de l'enjeu que représente un usage renforcé du vélo comme contribution de notre territoire à la transition énergétique, nous avons la conviction qu'un espace urbain repensé autour des déplacements doux, constitue un facteur d'attractivité de la Ville

c'est pourquoi, nous nous engagerons dans un projet global qui intègre de repenser la circulation, le stationnement, le transport public, la sécurité, dans le cadre d'une Ville dont la gestion de l'espace sera facilité par l'usage d'outils connectés le vélo n'est qu'un aspect -mais un aspect important- de notre projet pour Epinal

c'est pourquoi, nous avons souscrit -pour l'essentiel- à vos propositions, en ayant bien à l'esprit que ce projet doit être global, réfléchi, concerté et partagé, ce qui nécessitera une phase de préparation et une mise en œuvre qui ne pourra pas être immédiate

Patrick Nardin (Épinal à votre Image)

Avant 2016, peu de nos concitoyens utilisaient le vélo dans leurs déplacements quotidiens à Épinal. La pratique était plutôt sportive et de loisirs.

L'objectif des 51 actions de notre plan vélo 2016-2020, approuvées par tous les élus du conseil municipal, était avant tout de faire évoluer les comportements. Avec l'augmentation très nette des cyclistes en ville dès les premiers aménagements réalisés, nous pouvons dire que nous avons réussi à faire évoluer les choses.

Nous sommes donc conscients qu'il reste énormément à faire et nous entendons amplifier notre politique vélo en nous basant sur l'expérience acquise par nos services et les usagers désormais très nombreux. Sans oublier l'enquête nationale de la FUB qui nous apporte de précieuses observations. Par ailleurs, nous pouvons compter sur l'équipe compétente qui s'est mise en place ces dernières années à la Communauté d'Agglomération d'Épinal et avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration sur le futur schéma cyclable du territoire. (Pour lequel la population sera associée, et notamment les usagers) Il reste que la configuration d'Épinal nécessite réflexion et imagination pour sécuriser les déplacements cyclistes sur toute la commune. Développer une politique vélo va bien au-delà que de se limiter à promettre des pistes cyclables.

Fabrice Piasias (Épinal ouverte sur l'avenir)

Nous remercions Vert l'ENSTIB de nous permettre une présentation de notre programme vélo plus approfondie que les 1 000 caractères accordés par Vosges Matin. Le sujet mérite plus d'attention car il est à la croisée d'enjeux qui nous jugeons prioritaires : limitation des émissions de GES, réduction de la dépendance du territoire aux énergies fossiles, réduction de la pollution urbaine (particules fines et NOx notamment), amélioration de la santé par la baisse de la sédentarité, réduction de la pollution sonore, réduction du coût social du « tout voiture » (temps perdu dans les bouchons, partage inéquitable de l'espace public, sentiment d'exclusion des « non motorisés », insécurité routière)...

C'est pour toutes ces raisons que le vélo a une place importante dans notre programme. Nous avons choisi de la refléter avec honnêteté dans nos réponses à ce questionnaire, c'est à dire en refusant d'afficher des engagements accompagnés de commentaires qui expriment l'inverse, mais au contraire en assumant et en expliquant certains divergences. Le débat démocratique y gagne en clarté.

Par soucis de transparence, nous précisons que ces réponses remplacent une première version publiée précipitamment le 21 février.

Christophe Petit (EPINAL ENSEMBLE)

Pas de commentaire